

La réforme du droit de l'arbitrage par le décret du 13 janvier 2011 : premier bilan d'étape après un an d'application

25 mai 2012

Comité français de l'arbitrage (Groupe Grand Sud)

**Faculté de droit d'Aix-en-Provence
3 Avenue Robert Schuman 13090 Aix-en-Provence
Amphithéâtre Mirabeau**

Sous la présidence de Jacques Mestre, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille

- 14 h : Allocution d'ouverture : Gilbert Orsoni, Doyen de la Faculté de droit d'Aix-en-Provence et Philippe Leboulanger, Président du Comité français de l'arbitrage
- 14 h 15 : Introduction : Jean-Baptiste Racine, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
- 14 h 30 : « La réforme de l'arbitrage vue par la pratique », Alain Vidal-Naquet, Avocat au Barreau de Marseille
- 14 h 50 : « Nouveautés et perspectives de la distinction entre arbitrage interne et arbitrage international », Dominique Vidal, Professeur honoraire de l'Université de Nice – Sophia Antipolis
- 15 h 10 : « Les obligations de loyauté, de célérité et de confidentialité », Laura Weiller, Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille

Débats / Pause

- 16 h : « Les exigences d'indépendance et d'impartialité de l'arbitre », Denis Mouralis, Professeur à l'Université d'Avignon
- 16 h 20 : « Les usages de l'arbitrage », Pierre Mousseron, Professeur à l'Université de Montpellier I
- 16 h 40 « Le Conseil national des Barreaux et l'arbitrage », Jean-François Leca, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence, ancien Bâtonnier et ancien président de la commission formation du CNB

Débats

Entrée libre sous réserve du nombre de places